

États financiers

**The Cedars Cancer Foundation at the  
McGill University Health Center /La Fondation  
du Cancer des Cèdres au Centre universitaire  
de santé McGill**

31 mars 2017



Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

# Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du conseil d'administration de  
**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill** [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants consignés dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons donc pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux produits tirés des collectes de fonds, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice clos le 31 mars 2017, aux actifs à court terme au 31 mars 2017 et à l'actif net au 31 mars 2017. Notre opinion d'audit à l'égard des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2017 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limite quant à l'étendue de notre audit.



**Opinion avec réserve**

À notre avis, sauf en ce qui a trait aux effets possibles de la question soulevée au paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de façon uniforme.

*Ernst & Young* S.R.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 26 septembre 2017

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

État de la situation financière

	31 mars 2017					31 mars 2016	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Autres fonds de dotation	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Autres fonds restreints	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>							
<b>Actifs à court terme</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553 461	—	—	—	—	553 461	45 762
Placements dans une fiducie principale [note 3]	1 945 562	—	4 867 430	8 299 040	—	15 112 032	13 599 525
Montant à recevoir interfonds [notes 2 c) et 3)]	130 359	2 054 150	—	—	2 531 642	4 716 151	231 500
Débiteurs et autres [note 4]	222 150	—	—	—	—	222 150	114 677
Frais payés d'avance et dépôts à des fournisseurs	20 558	—	—	—	—	20 558	2 412
	<b>2 872 090</b>	<b>2 054 150</b>	<b>4 867 430</b>	<b>8 299 040</b>	<b>2 531 642</b>	<b>20 624 352</b>	<b>13 993 876</b>
<b>Actifs à long terme</b>							
Immobilisations	46 919	—	—	—	—	46 919	18 670
	<b>2 919 009</b>	<b>2 054 150</b>	<b>4 867 430</b>	<b>8 299 040</b>	<b>2 531 642</b>	<b>20 671 271</b>	<b>14 012 546</b>
<b>Passif</b>							
<b>Passifs à court terme</b>							
Créditeurs et charges à payer	679 473	—	—	—	—	679 473	425 898
Montant à payer interfonds [notes 2 c) et 3)]	—	—	3 797 650	918 501	—	4 716 151	231 500
Revenu reporté affecté au Fonds Sarah	—	—	—	—	—	—	72 102
	<b>679 473</b>	<b>—</b>	<b>3 797 650</b>	<b>918 501</b>	<b>—</b>	<b>5 395 624</b>	<b>729 500</b>
<b>Soldes de fonds</b>							
Fonds affectés par des dotations	—	2 054 150	1 069 780	7 380 539	2 531 642	13 036 111	12 065 110
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	2 344 033	—	—	—	—	2 344 033	1 498 248
Fonds non affectés	(104 497)	—	—	—	—	(104 497)	(280 312)
	<b>2 239 536</b>	<b>2 054 150</b>	<b>1 069 780</b>	<b>7 380 539</b>	<b>2 531 642</b>	<b>15 275 647</b>	<b>13 283 046</b>
<b>Total du passif et des soldes de fonds</b>	<b>2 919 009</b>	<b>2 054 150</b>	<b>4 867 430</b>	<b>8 299 040</b>	<b>2 531 642</b>	<b>20 671 271</b>	<b>14 012 546</b>

Engagements [notes 5 et 6]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

État des variations des soldes de fonds

	Fonds d'administration \$	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah \$	Autres fonds de dotation \$	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie \$	Autres fonds restreints \$	Total \$
<b>31 mars 2017</b>						
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 217 936	—	4 345 904	7 719 206	—	13 283 046
Transferts interfonds [notes 2 c)]	1 331 322	—	(3 862 964)	—	2 531 642	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2017	(309 722)	2 054 150	586 840	(338 667)	—	1 992 601
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>2 239 536</b>	<b>2 054 150</b>	<b>1 069 780</b>	<b>7 380 539</b>	<b>2 531 642</b>	<b>15 275 647</b>
<b>31 mars 2016</b>						
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 812 599	—	4 351 947	7 380 593	—	13 545 139
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges en 2016	(594 663)	—	(6 043)	338 613	—	(262 093)
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>1 217 936</b>	<b>—</b>	<b>4 345 904</b>	<b>7 719 206</b>	<b>—</b>	<b>13 283 046</b>

Voir les notes ci-jointes

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

État des résultats

	31 mars 2017					31 mars 2016	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Autres fonds de dotation	Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie	Autres fonds restreints	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>							
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	3 222 480	—	75 870	—	—	3 298 350	1 734 009
Revenu des activités caritatives au bénéfice du Fonds Sarah	—	—	—	—	246 955	246 955	511 011
Don restreint pour la création du fonds de dotation pédiatrique Sarah	—	2 000 000	—	—	—	2 000 000	—
Don affecté spécial lié à la campagne MSV	—	—	—	540 000	—	540 000	1 921 500
Dons	456 632	—	—	—	—	456 632	588 050
Autres apports	576 220	—	—	—	—	576 220	667 159
Variations des gains latents (pertes latentes) sur les placements dans une fiducie principale	17 183	—	31 817	(85 940)	—	(36 940)	(832 719)
Produits financiers nets réalisés sur des placements dans une fiducie principale	118 870	54 150	479 153	897 273	—	1 549 446	834 744
	<b>4 391 385</b>	<b>2 054 150</b>	<b>586 840</b>	<b>1 351 333</b>	<b>246 955</b>	<b>8 630 663</b>	<b>5 423 754</b>
<b>Charges</b>							
Administratives	547 002	—	—	—	—	547 002	479 122
Salaires directs et honoraires de consultants pour la Campagne en capital	407 460	—	—	—	—	407 460	186 000
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	1 765 405	—	—	—	—	1 765 405	1 183 722
Activités caritatives liées au Fonds Sarah	—	—	—	—	101 403	101 403	192 413
	<b>2 719 867</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>101 403</b>	<b>2 821 270</b>	<b>2 041 257</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions, subventions, coûts des programmes et autres éléments ci-dessous</b>	<b>1 671 518</b>	<b>2 054 150</b>	<b>586 840</b>	<b>1 351 333</b>	<b>145 552</b>	<b>5 809 393</b>	<b>3 382 497</b>
Distributions engagées [note 5]	1 094 243	—	—	1 690 000	30 133	2 814 376	2 301 622
Distributions	207 092	—	—	—	—	207 092	163 334
Distributions liées au Fonds Sarah	—	—	—	—	115 419	115 419	418 599
Décaissements (payés / à payer) en vertu du programme CanSupport de la Fondation des Cèdres	679 905	—	—	—	—	679 905	761 035
	<b>1 981 240</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 690 000</b>	<b>145 552</b>	<b>3 816 792</b>	<b>3 644 590</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>(309 722)</b>	<b>2 054 150</b>	<b>586 840</b>	<b>(338 667)</b>	<b>—</b>	<b>1 992 601</b>	<b>(262 093)</b>

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 mars

	2017	2016
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 992 601	(262 093)
Amortissement	8 921	—
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	55 854	(32 466)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 057 376</b>	<b>(294 559)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(37 170)	(17 709)
Diminution (Augmentation) nette des placements dans une fiducie principale	(1 512 507)	347 977
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 549 677)</b>	<b>330 268</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>507 699</b>	<b>35 709</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	45 762	10 053
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>553 461</b>	<b>45 762</b>

*Voir les notes ci-jointes*

# The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2017

### 1) Nature des activités

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

### 2) Sommaire des principales méthodes comptables

#### Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

#### a) Comptabilité par fonds

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

#### *[a] Fonds d'administration*

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.



**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2017

*[b] Fonds de dotation et fonds restreints*

Les fonds de dotation et fonds restreints consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV sont affectés spécifiquement à la campagne du MSV au profit du CUSM;
- Durant l'exercice 2017, le Fonds Sarah aux Cèdres pour hématologie - oncologie pédiatrique [«Fonds de dotation pédiatrique Sarah»] a été créé grâce à un fonds de dotation pour les besoins du département d'oncologie du Montreal Children Hospital. Dorénavant, les activités caritatives et dons désignés pédiatriques seront alloués à ce fonds. Les revenus nets générés par les activités du Fonds Sarah, après distributions (le cas échéant), seront transférés à la fin de chaque exercice au fonds de dotation pédiatrique Sarah;

Autres fonds de dotation incluent les suivants :

- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente;
- Durant l'exercice 2017, le fonds humanitaire Bob et Mariko a été créé pour venir en aide aux activités humanitaires CanSupport.

*[c] Le fonds de dotation de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill et autres fonds restreints*

Le Fonds de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill a été aboli le 21 mars 2017 par la fondation de la famille Rossy, au moment où la juste valeur des fonds amassés et investis représentaient 3,8 millions de dollars. Par conséquent, un montant de 2,5 millions \$ a été alloué à la fondation de la famille Rossy et 1,3 millions \$ au fonds d'administration selon les investissements initiaux de chaque institution plus les revenus d'investissement accumulés. Du montant de 2,5 millions \$ alloué à la fondation de la famille Rossy, un montant d'1 million \$ a été restreint en regards de l'engagement pour le CUSM Centre de support aux soins d'oncologie et la balance de 1,5 millions \$ a été restreinte au bénéfice de l'université McGill pour satisfaire l'engagement de la fondation de la famille Rossy dans le cadre du Réseau de cancérologie Rossy. La somme totale de 2,5 millions \$ de fonds désignés et restreints a été présentée à l'état de la situation financière sous la colonne « autres fonds restreints ».

*[d] Charges*

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou à ce programme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation  
du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2017

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

**Instruments financiers**

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation  
du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2017

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

**Conversion des devises**

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

**Bénévolat**

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

**Impôts sur le résultat**

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas n'est assujetti à l'impôt.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2017

**3) Fonds de dotation et fonds restreints**

Certains des placements de la Fondation des Cèdres sont gérés par la Compagnie Trust CIBC Mellon et consistent en des unités détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale au moyen de laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria [la «Fondation de l'HRV»] gère ses propres placements. Les placements sous-jacents de la fiducie principale dans la Fondation de l'HRV consistent en titres négociables et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les sommes à recevoir ou à payer interfonds consistent en des transferts qui ont eu lieu après la clôture de l'exercice 2017 entre les différents fonds pour balancer les fonds à leur juste valeur respective après avoir refléter les changements décrits à la note 2. Les justes valeurs et allocations des fonds restreints / de dotation, en tenant compte e la réallocation des sommes à recevoir ou à payer interfonds, se présentent comme suit aux 31 mars :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
<b>Fonds de dotation</b>		
Fonds de dotation pédiatrique Sarah	<b>2 054 150</b>	—
Fonds de dotation de la chaire en oncologie Larry et Cookie Rossy de McGill	—	3 391 099
Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	<b>861 440</b>	803 014
Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	<b>152 470</b>	162 349
Fonds humanitaire Bob et Mariko	<b>55 870</b>	—
	<b>1 069 780</b>	965 363
<b>Fonds restreints</b>		
Fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»]	<b>7 380 539</b>	7 487 706
Fonds de la famille Rossy – besoins futurs	<b>1 531 642</b>	—
Fonds de la famille Rossy – CUSM Centre de support aux soins d'oncologie	<b>1 000 000</b>	—
	<b>2 531 642</b>	—
<b>Fonds d'administration</b>	<b>2 075 921</b>	1 755 357
<b>Total</b>	<b>15 112 032</b>	13 599 525

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2017

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

**Risque de crédit et risque de contrepartie**

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2017 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2017, environ 21 % des placements consistaient en des placements étrangers exposés au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

**Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2017

**Gestion du capital**

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Au 31 mars 2017, l'organisme a atteint son objectif de posséder suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations courantes. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers. L'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

**4) Débiteurs et autres**

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	<b>214 510</b>	89 988
Autres	<b>7 640</b>	24 689
	<b>222 150</b>	114 677

**5) Fonds restreints grevés d'une affectation d'origine interne**

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	<b>2017</b>
	\$
<b>Engagements pris</b>	
Paiement lié au Réseau de cancérologie Rossy	409 000
Campagne de financement Frank Rana pour le centre de support aux soins	762 562
Fonds de support aux soins palliatifs	841 319
Support académique pour médecins	165 000
Le Fonds Bell	166 512
<b>Au 31 mars 2017</b>	<b>2 344 033</b>
Moins : les montants versés après la fin de l'exercice	
Paiement lié au Réseau de cancérologie Rossy	(137 000)
Support académique pour médecins	(165 000)
<b>Solde des engagements</b>	<b>2 042 033</b>

# The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2017

### Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 800 000 \$ annuellement, payable en quatre versements de 25 % chacun, pendant les 9 prochaines années, soit un total de 7,2 millions \$, avec prise d'effet à l'exercice 2014. Tel qu'entendu entre les différentes parties au don en question, la cédule de versements a été variable et flexible. Jusqu'au 31 mars 2017, les versements effectués par l'organisation totalisaient 1,9 millions \$.

### Promesse de support à la campagne du capital pour MSV

La Fondation du Cancer des Cèdres, à travers son conseil d'administration, a accepté de supporter la campagne de collecte de fonds en capital du CUSM pour MSV. Par conséquent, la Fondation des Cèdres a accepté de lever des fonds, sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration et du fonds affecté à MSV, pour un montant total de 22,9 million \$. La Fondation du Cancer des Cèdres a déjà contribué un montant cumulatif de 9,6 millions \$, comprenant le versement de 1,69 million \$ durant l'exercice courant, et le solde restant de 13,3 millions \$ sera versé au cours des huit prochaines années jusqu'en 2024.

### 6) Engagements locatifs

L'Organisme loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation, expirant durant l'exercice 2027, pour lequel les paiements annuels minimums futurs exigibles s'établissent comme suit :

	\$
Moins d'un an	62 685
Au-delà d'un an mais moins de cinq ans	272 858
Au-delà de cinq ans	328 920
	<u>664 463</u>

### 7) Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation distincte des dépenses associées aux événements.

